

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 décembre 2018

OBJET :

Avenant N°1 à la convention de gestion des jardins solidaires de Kléber avec l'association « Jardinot » du 12 janvier 2017

Rapporteur : M. VOGIN

Délibération n°18

EXPOSE DES MOTIFS

Lors de la séance du 5 décembre 2016, le conseil municipal a accepté la création des jardins solidaires de Kléber, confié la gestion des jardins à l'association « Jardinot », et adopté un règlement intérieur relatif à l'organisation desdits jardins.

La création de jardins solidaires visait à offrir la possibilité à des personnes qui ne disposent pas de moyens financiers importants et suffisants pour acquérir un terrain, de cultiver et d'entretenir une parcelle de terrain à des fins personnelles, à l'exclusion de toute finalité commerciale.

En l'occurrence, cette offre s'adressait aux habitants des immeubles sis rue Edouard BRANLY, allée Marie CURIE (pas d'accès automobile), rue Albert CALMETTE, rue André-Marie AMPERE, allée René DESCARTES Ampère, locataires du bailleur social MMH qui avait contribué au financement de ce projet.

Cependant, toutes les parcelles cultivables n'ont pas été attribuées et des habitants d'Essey-lès-Nancy extérieurs au parc locatif de MMH ont manifesté le souhait de bénéficier d'un jardin.

Pour répondre à cette demande, il convient d'envisager la signature d'un avenant à la convention de partenariat du 12 janvier 2017 établie entre la ville et l'association Jardinot, ainsi que la modification du règlement intérieur.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission « Environnement – Déplacements – Transition énergétique » en date du 21 novembre 2018, il est proposé au Conseil municipal de :

- approuver l'avenant N°1 à la convention de gestion des jardins solidaires avec l'association « Jardinot » du 12 janvier 2017,
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 à la convention de gestion des jardins solidaires avec l'association « Jardinot » du 12 janvier 2017,
- modifier le règlement intérieur des jardins solidaires conformément au document ci-joint,
- donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces administratives et comptables se rapportant à ce dossier.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 12 décembre 2018.

Pour Extrait

**Michel BREUILLE,**
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2018

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	30 novembre 2018
- Convocation distribuée le :	30 novembre 2018
- Affichage du compte-rendu le :	14 décembre 2018
- Affichage du procès-verbal le :	1 ^{er} mars 2019

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PernoSSI, MME LEDROIT, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME COLME à M. ROSSIGNON
- M. FRANIATTE à MME DOLATA
- MME SAGET à M. LAURENT
- M. GONCALVES à MME SIMONNET
- MME PAGELOT à M. LEINSTER
- M. PROVIN à M. BREUILLE
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. SAPIRSTEIN

Pour extrait

Michel BREUILLE,

Maire

